Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 022-212202725-20260924-DB552026-DE

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
**DÉPARTEMENT des Côtes d'Armor**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SAINT-AGATHON

Séance du 24 septembre 2026

Date de convocation : 17 septembre 2026
Date d'affichage : 17 septembre 2026

En exercice : 18
Présents : 16
Votants : 18

Le vingt-quatre septembre deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de SAINT-AGATHON, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, en Mairie, sous la présidence de M. Jean-Yves BERTAND, Maire.

**Présents** : M. Jean-Yves BERTRAND, M. Patrick COAT, M. Emmanuel DE ROECK, M. Dominique FEGER, M. Stéphane FOURCHON, Mme Laetitia HENRY, Mme Marie-Claire LE BARS, M. Jérôme LE CANT, Mme Aurélie LE CORRE, Mme Anaïs LE DINAHET, M. Philippe LE ROUX, Mme Delphine NEDELEC, M. Hervé NOIROT, Mme Justine RICHARD, Mme Laetitia RICHARD, M. Daniel TURQUETIL.

**Absents excusés ayant donné procuration** : Mme Bérangère DELAVEAU (procuration à M. BERTRAND), M. Dominique JACOB (procuration à M. NOIROT)

**Secrétaire de séance :** Marie-Claire LE BARS

## DELIBERATION 55/2026

## ACQUISITION DE LA PARCELLE AK 30 – TRAOU AN DOUR

Vu la délibération n° 47/2025 en date du 2 juillet 2025 relative à l'acquisition par la commune de la parcelle cadastrée AK 30 d'une superficie de 1 527 m²

Considérant qu'il convient de modifier le prix d'acquisition initialement fixé à 1 euro symbolique, afin de le porter à 50 euros selon la demande du Notaire

Entendu l'exposé de M. FEGER

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité**

**MODIFIE** le prix d'acquisition de la parcelle cadastrée AK 30 d'une superficie de 1 527 m², initialement fixé à 1 euro, pour le porter à 50 euros.

Les autres dispositions de la délibération n° 47/2025 demeurent inchangées.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents et actes nécessaires à cette acquisition.

**Le Maire**
**Jean-Yves BERTRAND**

MAIRIE DE SAINT-AGATHON (Côtes-d'Armor)

**La secrétaire de séance**
**Marie-Claire LE BARS**